



CONCOURS EXPO PHOTO 2026

Concours organisé par le Comité des USAgers
de la Maison des Sciences Humaines et Sociales Sud-Est



Troisième édition

21 avril – 22 juin 2026



Vie de laboratoire "Dans les murs" et "Sur le terrain"



Règlement intérieur

Article 1 : Thèmes 2026

Le concours photo 2026 concerne des photos prises dans un contexte de recherche universitaire, « Dans les murs » (photos réalisées sur des sites universitaires UniCA) ou « Sur le terrain » (photos réalisées dans le cadre de missions).

Article 2 : Qui peut participer ?

Tout membre d'une unité rattachée à la MSHS Sud-Est peut participer hormis les membres du comité d'organisation du concours. (cf. <https://mshs.univ-cotedazur.fr/>)

Article 3 : Dépôt de photos

Ouverture du concours : **21 avril 2026**

Le dépôt se fait par l'envoi des photos sur l'alias du comité : mshs.cusa-photos@univ-cotedazur.fr.

Le dépôt est validé par un accusé de réception du comité organisateur sous 2 à 3 jours.

Dépôt de 2 photos maximum par participant(e).

Fin du dépôt des photos : **18 mai 2026 - 20h**



Article 4 : Caractéristiques de la photo

La photo ne doit pas porter atteinte à la dignité, aux bonnes mœurs et à l'ordre public.

L'auteur s'engage à transmettre une œuvre personnelle produite sans l'usage de l'intelligence artificielle.

La photo communiquée ne doit pas avoir été soumise aux éditions précédentes.

Le participant est auteur de la photo déposée et cette photo ne nuit pas aux intérêts de son laboratoire.

Les photos doivent être déposées en format image (jpeg ou png).

Elles doivent être nommées de la façon suivante : Nomdulaboratoire_Photographe_n°delaphoto

Chaque photo doit être accompagnée d'une légende. Format : Nom, prénom, laboratoire de rattachement, statut actuel au sein de l'unité, petit texte de contexte de la prise de la photo, lieu, date, un copyright s'il existe.

Article 5 : Déroulement des votes

Le vote se déroule en ligne du **mardi 26 mai au 16 juin 2026, 20h**. L'ouverture des votes est annoncée par mail. Tous les membres rattachés à une unité de la MSHS Sud-Est peuvent voter, en dehors du comité d'organisation. Chaque votant pourra attribuer entre 1 et 7 points à ses photos préférées. Les réponses sont anonymes.

Les photos reçues sont exposées dans le hall de réception de la MSHS Sud-Est entre **le 26 mai et mi-juillet**.

Article 6 : Annonce des résultats et remise des prix

Les résultats du concours sont annoncés le **22 juin à midi, en présentiel à la MSHS Sud-Est**.

Trois prix sont remis cette année :

- Prix du jury de la meilleure photo « Dans les murs »,
- Prix du jury de la meilleure photo « Sur le terrain »,
- Prix du public (vote en ligne).

Le jury est composé de membres du Comité des USAgers de la MSHS Sud-Est.. Les résultats sont ensuite publiés sur notre page web du CUSA. <https://mshs.univ-cotedazur.fr/services/comite-des-usagers>.

CONCOURS EXPO PHOTO 2026

Concours organisé par le Comité des USAgers de la Maison des Sciences Humaines et Sociales Sud-Est